

<p style="text-align: center;"><b>TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>Séance du 29 avril 2008</b></p>
---

La réunion s'est ouverte à 20 h 30, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LAPEYRERE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves LAPEYRERE, Marcel GROS, Stéphane CHAMBOST, Etienne BADOT, Claude CLEMENT, Yvon JAULET, Annie LANCON, Serge LEBEAU, Patrice MELOT, et Jacques TIMMERMANS,

Excusés : JUILLARD Dominique ( a donné pouvoir à Jean-Yves LAPEYRERE )

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur Patrice MELOT.

## **I SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS**

Une circulaire sera prochainement adressée aux différentes associations, ce dossier de demande de subvention sera à remettre au plus tard le 30 octobre prochain pour l'année 2008.

- Amicale des Sapeurs Pompiers : 700.00 €,
- Association patrimoine de Mijoux : 3000.00 €,
- Ecole de Mijoux (classe découverte) : 1000.00 €,
- Association Tir et sport : 4400.00 €, dont 2000.00 € attribués à la Fêtes des Bûcherons)
- Club des Sports Monts-Jura (16 x 75 enfants mineurs de la commune) : 1200.00 €
- Association Maires du département de l' Ain : 128.74 €,
- Cave de l' Ain (assistance Architecte) : 30.00 €,
- Modern Cinéma SARL : 500.00 €,
- Bibliothèque en Campagne : 200.00 €,
- Association du Centenaire de Mijoux, frais de création et administratifs : 500.00 €.

Il est demandé au secrétariat de la Mairie de faire le point des associations recevant de la commune des aides en nature ou en espèce.

D'autre part, les associations bénéficiant d'un local à titre exclusif devront se rapprocher de leur société d'assurance afin de nous fournir des attestations « responsabilité civile ».

## **II PARTICIPATION AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENTS**

### **A** S.I.V.O.M.

Deux grands axes de travail seront mis en place et redéfinis :

- le P.L.U.
- le regroupement des services techniques des 2 communes, Lélex et Mijoux.

### **B** S.I.V.U.

Le maire de Mijoux, Jean-Yves LAPEYRERE est élu président du S.I.V.U.  
Le Conseil Municipal devra travailler à trouver un projet à mettre en place.

### **C** C.C.P.G.

Le 1<sup>er</sup> Adjoint, Dominique JUILLARD a été élu délégué au sein du S.M.M.J.

## **III URBANISME.**

Tous dossiers de demandes préalables de travaux seront soumis à l'étude.

Etude de la demande de Monsieur MEUNIER Philippe, propriétaire de l'Hôtel du Soleil qui souhaite entamer des travaux au niveau du mur mitoyen entre la cour de l'ancienne école et sa propriété afin d'effectuer une ouverture d'accès, le conseil souhaite qu'un projet de convention soit mis à l'étude afin de définir les modalités d'accès requises par le demandeur.

## **IV POINT SUR LE FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS.**

Le Président de la Commission « Urbanisme », Monsieur Chambost Stéphane, a fait le compte-rendu des premiers travaux mis en route. Durant les réunions des 09 et 22 avril derniers ont été abordés les sujets : eaux usagées et voiries.

Le Président de la Commission du « Foncier Bâti », Monsieur Gros Marcel, a fait le résumé des travaux concernant le Bâtiment du Gîte. Concernant l'école, un architecte sera prochainement mandaté pour exécuter les travaux du 1<sup>er</sup> étage suite à l'intervention d'un bureau d'étude.

La Présidente de la Commission « Sociale », Madame Lançon Annie, a fait le compte-rendu des premiers travaux en cours et exécutés, en l'occurrence et en priorité ceux concernant les personnes du 3<sup>ème</sup> age.

Le maire Jean-Yves Lapeyrere a demandé aux différentes commissions d'engranger un maximum d'informations avant la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre de manière à mettre en place une stratégie pour les années à venir.

## **V NOUVELLE ORGANISATION**

La rédaction des procédures internes est en cours, un retard de livraison retarde l'installation des plannings en mairie.

Une restructuration des bureaux est envisagée, l'accueil sera réinstallé dans le bureau d'origine.

Chaque lundi matin, le maire réunira le personnel communal et affectera à chacun les différentes tâches pour la semaine.

Un planning sera également mis en place pour les conseillers municipaux.

D'autre part, des fiches d'activités sont en cours d'élaboration.

Il est 23 heures 45 mns. La séance est levée.